

# Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.



Informations municipales de la Ville de Mascouche • Volume 5 / Numéro 2 • Mars 2026

## La récupération, c'est simple!

Dites adieu aux  
anciennes règles de tri

### Depuis janvier, un nouveau calendrier de collectes est en vigueur.

Les changements sont reliés à la réforme de la collecte sélective pilotée par Éco Entreprises Québec, qui vise à uniformiser et améliorer la gestion de la récupération à l'échelle provinciale.

Parallèlement, depuis 2025, on dit adieu aux doutes et aux hésitations devant le bac de récupération. La seule règle de tri à retenir, c'est : contenants, emballages, imprimés.

Pour savoir ce qui va dans le bac, ce n'est pas compliqué! Il suffit de se poser la question : **est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé ?**

[bacimpact.ca](http://bacimpact.ca)

→ Suite en page 2



**Suite de la une**

La récupération, c'est simple! Dites adieu aux anciennes règles de tri

**Tout part du bac**

Déposer les bonnes matières recyclables dans son bac, c'est la première étape vers le processus de recyclage. À la fin de leur parcours, ces mêmes matières se transforment en de nouveaux produits.

Faire attention à ce qu'on envoie au centre de tri a un impact direct sur l'ensemble du système de collecte sélective. Ça contribue à assurer la sécurité des employés et l'efficacité des opérations. Pour parvenir au bon fonctionnement du système, c'est tout le Québec qui doit faire sa part.

Pour en savoir plus, visitez

[bacimpact.ca](http://bacimpact.ca)

**Contenants**

Souples ou rigides, les contenants sont faits de papier, carton, verre, plastique ou métal. **Un indice pour les reconnaître?** Généralement, les contenants recyclables s'accompagnent d'un bouchon ou d'un couvercle.

À noter que tous les contenants de plastique, peu importe leur numéro, vont maintenant dans la récupération.

**Emballages**

Comme les contenants, les emballages sont faits de papier, carton, verre, plastique ou métal. **Et eux, on les reconnaît comment?** Ils servent à transporter facilement un produit.

**Bon à savoir :** les barquettes alimentaires en polystyrène vont au bac bleu (comme celles de la viande, par exemple).

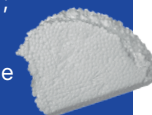
**Imprimés**

Ce sont les papiers et les autres fibres sur lesquelles on retrouve parfois des textes, des motifs ou des images.

**Exceptions**

**Attention!** Il y a trois exceptions à la règle des contenants, emballages et imprimés. Ces objets ne vont pas au bac de récupération :

- Les contenants aérosols ;
- Les emballages de protection en polystyrène (styromousse) ;
- Les contenants et emballages en plastique biodégradable et compostable.

**Coordination et rédaction**

Service des communications et relations avec le milieu  
Ville de Mascouche

**Conception graphique et infographie**  
Cyclone Design Communications

**Impression**

Imprimerie de la Rive-Sud Itée

**Dépôt légal**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

**Renseignements**

[communication@mascouche.ca](mailto:communication@mascouche.ca)

M-Info est distribué à tous les résidents de Mascouche. Des copies sont disponibles dans les édifices municipaux.



Par souci de l'environnement, M-Info est imprimé sur papier certifié FSC®.



## Remboursement de la carte OPUS avec photo pour les 65 ans et plus

Votre ville est heureuse d'annoncer la mise en place d'un nouveau programme de remboursement du coût d'émission de la carte OPUS avec photo pour les résidentes et résidents âgés de 65 ans et plus. Cette initiative, en vigueur dès maintenant, vise à encourager la mobilité durable et à offrir un soutien à cette partie de la population.

Grâce à ce programme, les personnes admissibles pourront obtenir un remboursement de 15 \$, soit le coût total pour l'émission d'une nouvelle carte OPUS avec photo. Voilà une façon de plus de soutenir concrètement les aînés et de faciliter leurs déplacements quotidiens.

### Modalités du programme

Pour bénéficier du programme, veuillez soumettre une demande en ligne au [mascouche.ca/demande-en-ligne](https://mascouche.ca/demande-en-ligne) ou présentez-vous au Bureau du citoyen de l'hôtel de ville. Une preuve de résidence, une pièce d'identité et la carte OPUS avec photo sont requises.



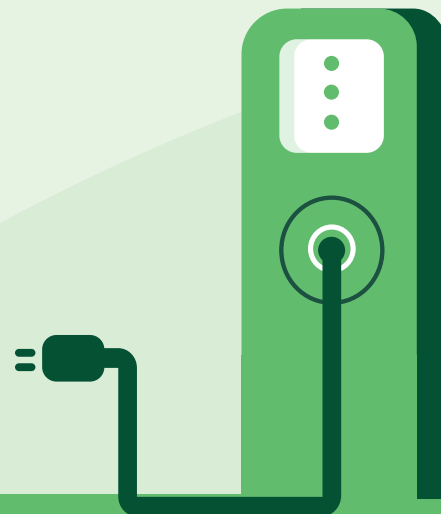
## Un premier véhicule de patrouille 100 % électrique

Un premier véhicule de patrouille **100 % électrique** s'ajoute au parc automobile du Service de police. Déployé dans le cadre d'un projet pilote, il sera entièrement consacré aux opérations de patrouille sur le territoire.

Cette initiative s'inscrit dans les actions visant à **réduire les émissions de gaz à effet de serre et à favoriser des pratiques plus durables**. Vous aurez donc l'occasion d'apercevoir ce nouveau véhicule en service dans différents secteurs.



Sur la photo :  
Sylvain Chevalier, directeur du Service de police,  
et Bruno Lefebvre-Victorica, patrouilleur.





## Nouveau parc canin

Bonne nouvelle pour les propriétaires de chiens et leurs compagnons à quatre pattes! Un nouveau parc canin **est maintenant ouvert** au 2101, rue Louis-Blériot, dans le CentrOparc. Cette initiative, gracieuseté de Mondou (Groupe Legault), a permis l'aménagement de cet espace sur une propriété privée.

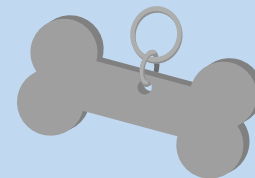
Comme le terrain appartient au Groupe Legault, celui-ci assure la gestion, l'exploitation et l'entretien du parc. Le parc est accessible en tout temps, été comme hiver. Profitez-en!



## Licence canine

Propriétaire de chien, **vous avez jusqu'au 31 mars pour vous procurer une licence** auprès du représentant du Berger Blanc qui passera à votre domicile. Si vous ne recevez pas la visite du Berger Blanc, il est de votre responsabilité d'obtenir une licence dans l'un des endroits suivants:

- Hôtel de ville  
3034, chemin Sainte-Marie
- MariCha  
220, chemin des Anglais
- Toilettage La Rose Bleue  
3100, boulevard de Mascouche
- Berger Blanc  
514 494-2002



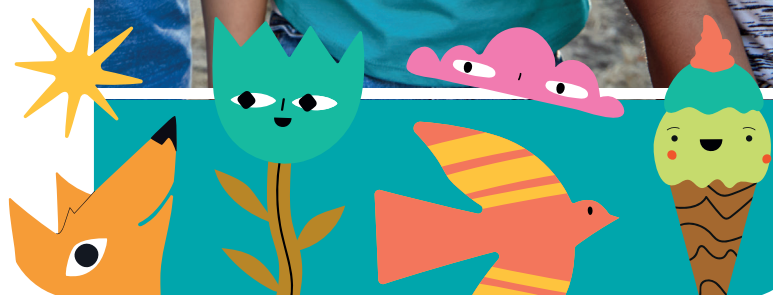
[mascouche.ca/animaux](https://mascouche.ca/animaux)

# Inscriptions aux camps de jour



Les informations concernant les inscriptions aux camps de jour estivaux partenaires, thématiques et réguliers seront **disponibles en ligne en avril.**

[mascouche.ca/campdejour](https://mascouche.ca/campdejour)





## Changement d'heure, changement de piles

Cette année, c'est **dans la nuit du 7 au 8 mars** qu'on passera à l'heure avancée. Les pompiers vous rappellent de profiter du changement d'heure pour vérifier vos avertisseurs de fumée. Une bonne vérification, c'est prendre le temps de :

- S'assurer d'avoir un avertisseur par étage, y compris au sous-sol ;
- Tester leur bon fonctionnement ;
- Vérifier les piles et les changer au besoin ;
- Remplacer les appareils 10 ans après leur date de fabrication, ou dès qu'ils présentent un signe de défectuosité.

## Abri d'auto saisonnier : jusqu'au 15 avril

La date limite pour conserver votre abri d'auto saisonnier est le **15 avril**. Après cette date, l'abri doit être démonté et rangé pour la saison estivale.

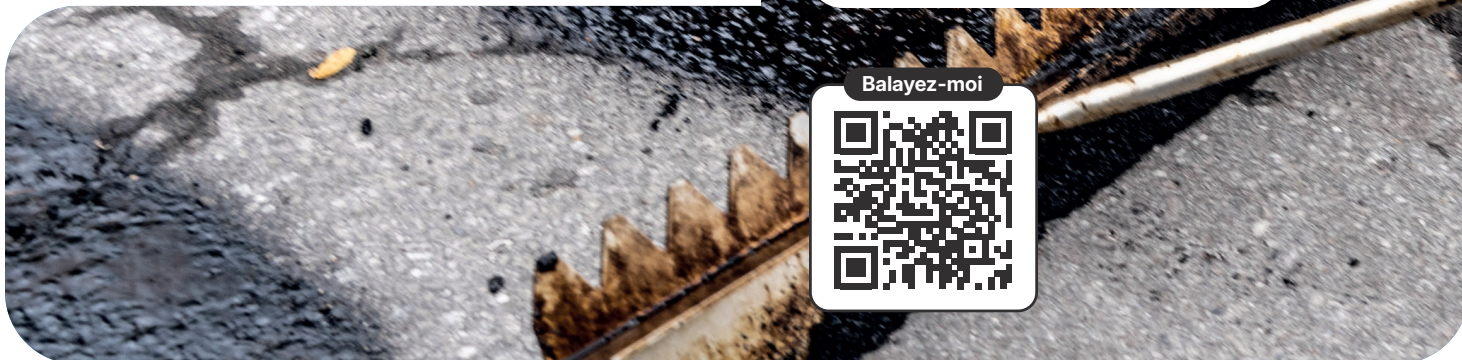


## Aidez-nous à réparer les nids- de-poule

Le gel et le dégel fragilisent nos routes. Vous pouvez nous aider à intervenir en signalant les nids-de-poule en ligne. Notez que les réparations peuvent prendre jusqu'à 6 semaines, nos équipes priorisant les artères principales avant les rues locales.

[citoyen.mascouche.ca/signalement](https://citoyen.mascouche.ca/signalement)

Balayez-moi



# Trousse d'urgence

## 72 heures

### Êtes-vous prêts?



Ayez en tout  
temps à la maison  
une trousse  
d'urgence avec :

[mascouche.ca/72heures](https://mascouche.ca/72heures)

- Eau potable (6 litres par personne)
- Nourriture non périssable
- Ouvre-boîte manuel
- Radio à piles et piles de rechange
- Lampe frontale ou de poche
- Briquet ou allumettes et chandelles
- Trousse de premiers soins



## Séances du conseil municipal

23 mars et 20 avril — 19 h

Les séances sont webdiffusées le lendemain.

[mascouche.ca/conseil](http://mascouche.ca/conseil)



## Collecte de sang du maire

31 mars | 10 h à 19 h 30  
Pavillon du Grand-Coteau

Prenez rendez-vous au [hema-quebec.ca](http://hema-quebec.ca).



## Contactez les membres de votre conseil municipal



**Renée Chartier**  
District 1

438 837-1870  
district1@mascouche.ca



**Pierre Filteau**  
District 2

438 354-3153  
district2@mascouche.ca



**Anny Mailloux**  
District 3

514 886-5709  
district3@mascouche.ca



**Marie-Claude Turcotte-Farly**  
District 4

514 952-8762  
district4@mascouche.ca



**Bertrand Lefebvre**  
District 5

514 713-1958  
district5@mascouche.ca



**Pierre Nevrumont**  
District 6

514 220-9271  
district6@mascouche.ca



**Claudia Lafond St-Arneault**  
District 7

263 363-0160  
district7@mascouche.ca



**Patricia Lebel**  
District 8

514 778-9693  
district8@mascouche.ca



**Lise Gagnon**  
District 9

438 837-3324  
district9@mascouche.ca



**Éric Ladouceur**  
District 10

438 837-3607  
district10@mascouche.ca



L'hiver s'achèvera peu à peu au cours des prochaines semaines, marquant ainsi la fin d'une saison bien remplie. Au cours des derniers mois, nos équipes municipales ont été à pied d'œuvre pour assurer le déneigement, l'entretien du réseau routier et l'accès à des activités hivernales, comme les patinoires et les sentiers.

En parallèle, elles ont aussi travaillé avec rigueur à la planification des grands chantiers qui prendront forme cette année, dont la réfection d'une grande partie de la montée Masson.

Dans cette édition, vous avez pu lire la bonne nouvelle concernant la carte OPUS. En effet, nous sommes heureux d'offrir aux personnes de 65 ans et plus le remboursement des frais d'émission de la carte OPUS avec photo, ce qui leur permet d'accéder gratuitement au réseau interne de transport collectif de Mascouche et Terrebonne. Il s'agit d'une mesure concrète pour soutenir l'autonomie et faciliter les déplacements de nos aînés.

Enfin, côté milieu de vie, je vous invite à découvrir le nouveau parc canin maintenant ouvert au CentrOparc. Cette belle réalisation, une gracieuseté de Mondou, offre un espace sécuritaire et agréable pour nos compagnons à quatre pattes et leurs maîtres.

**Guillaume Tremblay**  
Maire de Mascouche

450 474-4133, poste 2901  
cabinet@mascouche.ca

# 311

## Votre lien direct avec votre ville

Un seul numéro pour poser  
vos questions ou signaler un problème.



Mascouche